

X. ŒUFS.

- 1° *Enduit des œufs* de grenouille (4).
- 2° *Œufs entiers* de lézard, de barbeau, de brochet, de sèche...
- 3° *Coque* de corbeau, de poule, de caille, d'autruche...

XI. ORGANES DE RELATION.

- 1° *Cervelle* de blaireau, de lièvre, de cerf, de chameau, d'aigle, d'épervier, de corbeau, de huppe, de coq, de perdrix...
- 2° *Œil* de lièvre, de caille, de grue...
- 3° *Otolithe* de carpe, de merlan, de morue, de brochet...
- 4° *Pied* de lièvre (*leporis tati*)...
- 5° *Sabots* de cheval (2), de mulet, d'âne, d'éléphant, de rhinocéros, de tapir, d'élan (*ungula preparata*) (3)...
- 6° *Ongles* d'épervier...
- 7° *Pinces* de crabe...

XII. ORGANES ACCESSOIRES.

- 1° *Cornes* de rhinocéros, de bœuf, de mouton, de chèvre...
- 2° *Appendices* de cerf-volant (*cornes*)...

XIII. PRODUITS DIVERS.

- 1° *Suint* de brebis...
- 2° *Larmes desséchées* de cerf...
- 3° *Encre* de sèche...
- 4° *Cocons* de ver à soie (*gouttes d'Angleterre*), d'araignée (*gouttes de Montpellier*)...
- 5° *Bézoards*: A. *Pierreux* (*calculs intestinaux*) (4), de singe, de sanglier (5), de porc-épic ou de porc-épic des Indes (6), de bœuf (7), de chèvre du Pérou (8), d'ægagre (9), de chameau, de serpent (10), de vipère (11). B. *Pileux* (*ægagropiles*) (12), de cheval, de bœuf, de mouton.

(4) *Ranarum sperma exsiccatum, sperma ranæ, spernide.*

(2) Et aussi les *chdtaignes* (*lichenes*).

(3) On employait surtout le *sabot du pied gauche*!

(4) Calculs plus ou moins solides, généralement composés de couches concentriques.

(5) *Pierre de porc, lapis porcinus.*

(6) *Pierre de Malacca, lapis porci malaccensis, bézoard sauve, bézoard ellagique.* On distinguait le *bézoard de Ceylan* (*lapis porci zeylanici*), qui était plus grand et moins recherché.

(7) *Masang de vaca, jaune indien, pierre de fiel.*

(8) *Bézoard occidental.*

(9) *Bézoard oriental, bézoard résineux vert, bézoard lithofellique.*

(10) *Pierre de serpent, cobra de capello.*

(11) *Bézoard de France.*

(12) Concrétions qui se forment dans l'estomac et les intestins de divers Mammifères, par l'accumulation du poil que ces animaux avalent en se léchant. Ces poils se feutrent et se pelotonnent.

LIVRE II.

DES ANIMAUX OU PRODUITS ANIMAUX RAREMENT EMPLOYÉS EN MÉDECINE.

Certains animaux ou produits animaux, anciennement en usage, sont encore conseillés par quelques médecins, mais rarement.

On peut les diviser en trois groupes: 1° les animaux employés en entier, 2° les animaux employés en partie, 3° les produits animaux.

CHAPITRE PREMIER.

DES ANIMAUX EMPLOYÉS EN ENTIER.

Ces animaux sont: 1° le *Scinque*, 2° les *Cloportes*, 3° les *Cochénilles*.

§ I. — Du Scinque.

1° ANIMAL. — Le *Scinque* (fig. 6), ou *Scinque des pharmaciens* (1), est un petit reptile de l'ordre des Sauriens et de la famille des Scincidés, assez commun dans la Nubie, l'Abyssinie, l'Égypte, l'Arabie, le sud de l'Algérie et le Maroc. On le rencontre aussi, mais rarement, en Sicile.

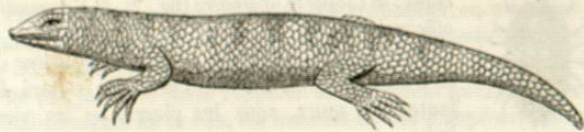


FIG. 6. — Scinque.

Description. — Son corps est long de 15 à 20 centimètres; il se confond insensiblement avec la queue, qui est grosse et conoïde. Cette dernière forme le tiers environ de la longueur totale. La couleur de l'animal est d'un jaune argenté, comme verni, avec des bandes transversales noirâtres. Son museau est en forme de coin. Les dents sont petites, rapprochées et pointues. Il a des pieds courts, avec des doigts libres, plats et onguiculés.

(1) *Scincus officinalis* Schreb. (*Lacerta Scincus* Linn.). Les Arabes l'appellent *el Adda*.

Préparation. — Avant de l'envoyer en Europe, on le fait sécher, après lui avoir enlevé les intestins et coupé le bout de la queue. On remplace les viscères par des plantes aromatiques, et on l'enveloppe de feuilles d'absinthe.

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — Le *Scinque* a été regardé pendant longtemps comme un des remèdes les plus utiles et les plus précieux de la matière médicale. Pline a vanté sa chair comme un spécifique certain contre les blessures empoisonnées. On le disait excitant, analeptique et antisiphilitique, mais surtout excellent pour ranimer les forces éteintes par l'abus des plaisirs vénériens (1) (Dioscoride). Il entrait dans la composition de plusieurs formules compliquées.

3° SUCCÉDANÉS. — Le *Lézard commun* (2) a été considéré comme un succédané du *Scinque*. On a recommandé aussi l'*Anolis roquet* (3) et l'*Iguane à col nu* (4).

Tout récemment le docteur Gosse (de Genève) est revenu sur les propriétés thérapeutiques des *Sauriens*: il assure que les anciens les employaient avec raison; que ces animaux sont des excitants énergiques et des sudorifiques puissants qu'on pourrait utiliser très efficacement dans diverses maladies (5).

§ II. — Des Cloportes.

1° ANIMAUX. — On désigne sous le nom de *Cloportes* (6) deux petits crustacés isopodes, de la famille des Oniscides: le *Cloporte ordinaire* (fig. 7), et l'*Armadille officinal* (fig. 8).



FIG. 7. — *Cloporte.*

Descriptions. — 1° Le *Cloporte ordinaire* (7) se trouve partout, dans les caves, les celliers, les fentes des murs, sous les pierres et les vieux bois.

Il a le corps ovale-oblong, gris et composé d'anneaux imbriqués. Ses antennes sont au nombre de quatre,

(1) *Corpus officinale pro aphrodisiaco* (Linn.).

(2) *Lacerta agilis* Linn.

(3) *Anolis bullaris* Cuv. (*Lacerta bullaris* Gmel.).

(4) *Iguana delicatissima* Laur.

(5) Les *Sauriens* ne sont pas les seuls reptiles dont on ait vanté les vertus médicales. Dans l'ancienne thérapeutique, on composait avec les *Vipères* une poudre, un sel volatil, des trochisques, un vin, un sirop, une gelée, une huile. Leur graisse était conseillée dans les affections nerveuses et regardée comme un bon cosmétique.

(6) *Onisci*, *Aselli*, *Millepedes*.

(7) *Oniscus asellus* Linn. Il était appelé, dans les anciennes pharmacies, *Cutio* et *Porcellio*. On le nomme vulgairement *Clou-à-porte* et *Porcelet de Saint-Antoine*.

les latérales présentent huit articles. Il porte deux appendices à son extrémité postérieure.

Les *Cloportes* fuient la lumière et recherchent les endroits humides; ils se nourrissent de matières végétales et animales en décomposition; leur démarche est lente, mais devient vive quand on les irrite; ils ont la singulière faculté de se rouler en boule au moindre danger; ils sont ovovivipares. A leur naissance, les petits n'ont que douze pattes.

2° L'*Armadille officinal* (1) se rencontre aussi en France, mais il était spécialement apporté d'Italie.

L'*Armadille* est voisin de l'espèce précédente. Ses anneaux sont lisses et polis et sa couleur grisâtre. Les antennes latérales ne présentent que sept articles. Les appendices postérieurs du corps ne font pas de saillie.



FIG. 8. — *Armadille.*

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — Les propriétés médicales des *Cloportes* et des *Armadilles* ont été longtemps préconisées. On préfère les individus qui vivent autour des murailles et des pierres nitreuses. Galien parle de leurs bons effets dans les obstructions des viscères abdominaux; Baglivi les regarde comme lithontriptiques, Vallisneri comme antiscrofuleux, Geoffroy comme antirhumatismaux... Le plus grand nombre les ont signalés comme apéritifs, fondants et diurétiques... On a reconnu dans leur substance la présence des chlorhydrates et des azotates de potasse et de chaux, ce qui explique leur vieille réputation en médecine. On faisait entrer ces petits crustacés dans un grand nombre de recettes. On les avalait crus et même vivants; on en prenait jusqu'à deux cents par jour. De Haen rapporte sérieusement que, dans certains affaiblissements de la vue, les malades en ont mangé avec du pain, et que cette bizarre thérapeutique a été très efficace (2).

§ III. — Des Cochenilles.

Les *Cochenilles* sont des insectes de l'ordre des Hémiptères, de la tribu des Homoptères et de la famille des Gallinsectes. Elles constituent le genre *Coccus* de Linné, caractérisé par un bec pectoral, un abdomen terminé par des soies et la présence de deux ailes dans le mâle (la femelle n'en a pas).

(1) *Armadillo officinalis* Cuv. Il était désigné sous le nom de *Cloporte préparé* ou *d'Armadille des boutiques*.

(2) Adanson a vu des étudiants en médecine en croquer quelques douzaines, dans ses herborisations à la campagne, et s'en trouver très bien (!).

1° COCHENILLE ORDINAIRE (fig. 9). — 4° Histoire. — La *Cochenille ordinaire*, ou *Cochenille du nopal* (1), est un insecte de grande réputation, à cause de la belle couleur écarlate qu'il fournit.

Pendant longtemps cet animal a été employé en médecine et dans les arts sans qu'on fût instruit de sa véritable nature. On le prenait pour une petite baie ou une graine qu'on appelait *graine écarlate* (2). Lopez de Gomara, en 1525, donna la première description de l'insecte et du végétal qui le nourrit. Le père Plumier, en 1692, reconnut que l'animal était voisin des punaises. Thierry de Menonville, en 1787, a publié un excellent traité sur l'éducation de la *Cochenille*. Réaumur a donné des détails curieux sur la génération et les métamorphoses des espèces de la France.

2° Habitat. — La *Cochenille ordinaire* se trouve dans les différentes provinces du Mexique. Elle vit sur diverses espèces de nopals (*Opuntia*), particulièrement sur le *vulgaire* (3), le *porte-cochenille* (4) et le *Tuna* (5).

3° Description. — La *Cochenille du nopal* est un petit insecte. Le mâle et la femelle ne se ressemblent pas, on dirait des animaux de genres différents. On a même prétendu que les individus regardés comme des mâles étaient des parasites.

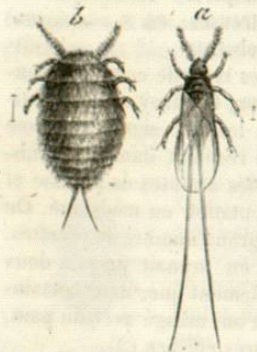


FIG. 9. — *Cochenille* (*).

Le mâle présente un corps allongé, oblong, assez rétréci en avant, atténué en arrière, déprimé, d'un rouge brun foncé; sa tête est petite, avec un bec rudimentaire; elle porte des antennes assez longues, filiformes, composées de onze articles. L'abdomen se termine par deux soies plus longues que le corps, divergentes et très fines. Les ailes dépassent l'extrémité de l'abdomen et se croisent horizontalement sur le dos; elles sont oblongues, aiguës en avant, très obtuses en arrière et parfaitement transparentes. Les pattes sont longues, avec un seul

(1) *Coccus Cacti* Linn.

(2) Pomet dit (1694) que les Espagnols la passaient par le feu et par la chaux, pour qu'on ne la fit pas germer en France.

(3) *Opuntia vulgaris* Mill. (*Cactus Opuntia* Linn.).

(4) *Opuntia cochenillifera* Mill. (*Cactus cochenillifera* Linn.).

(5) *Opuntia Tuna* Mill. (*Cactus Doplandia* Kunth).

(*) a, le mâle; b, la femelle.

article aux tarses, terminé par un crochet. L'animal est vif et agile.

La femelle est au moins deux fois plus grande, ovoïde, très obtuse en avant, un peu atténuée en arrière, très bombée en dessus, plane en dessous. Elle offre une dizaine d'anneaux transverses, parfaitement distincts, tomenteux, de couleur brunâtre, couverts d'une poussière glauque. Elle possède un bec long de 6 à 8 millimètres, d'une ténuité extrême, un peu conoïde, assez pointu. Les soies abdominales paraissent beaucoup plus courtes que le corps. Les pattes sont petites. L'animal est assez lourd.

L'état de larve dans les deux sexes ne dure environ que dix jours; celui de nymphe est de quinze. Le mâle ne vit qu'un mois. Dès qu'il est né, il recherche sa femelle et meurt après l'avoir fécondée. La femelle vit un mois de plus. Pendant ce temps son abdomen grossit considérablement. Au moment de la ponte, elle se fixe. Ses œufs restent adhérents au-dessous de son corps, de manière que la ponte paraît à peine extérieurement. A mesure que le ventre se vide, sa paroi inférieure se rapproche de la supérieure, et forme sous le corps une assez grande cavité. Bientôt la mère meurt, son abdomen se dessèche, et sa peau, devenue coriace, sert de *coque* à sa progéniture.

Les œufs, au nombre de 250 à 500, sont réunis en une sorte de chapelet contracté. Ils sont ovoïdes, d'un rouge intense et enveloppés d'une sécrétion comme farineuse. Ils éclosent au bout de quelques jours. Les larves sortent de dessous la coque maternelle, par l'ouverture postérieure, et se répandent sur les nopals. Dans les premiers jours, elles se promènent sur les parties les plus tendres et cherchent une place convenable pour s'y attacher. Ce choix fait, le tiers environ des individus se recouvre d'une poudre blanche qui prend la forme d'un cocon ouvert à une extrémité; sous cet abri, la larve se transforme en chrysalide, puis en insecte parfait. On ne tarde pas à voir apparaître, par l'ouverture dont il s'agit, les filets abdominaux qui l'élargissent insensiblement, et les animaux finissent par sortir à reculons: ce sont les mâles. Les deux autres tiers sont les femelles, dont le corps augmente journellement de volume, tandis que les mâles voltigent autour d'elles ou se promènent sur leur dos.

4° Cocciculture. — La *Cochenille* se trouve sauvage dans les bois; mais ordinairement on la propage et l'élève artificiellement. On plante autour des habitations un certain nombre de nopals pour en former une *nopalerie*. On établit généralement cette dernière sur un terrain découvert, c'est-à-dire sans ombrage, mais abrité des vents d'ouest. On l'entoure d'une haie de roseaux, autant pour

rompre les courants d'air que pour garantir la plantation des atteintes des bestiaux. L'étendue d'une nopalerie ne doit pas embrasser plus d'un hectare. Le terrain bien préparé, la plantation se fait par boutures, c'est-à-dire au moyen d'articles de nopals détachés que l'on enfonce par moitié. Ces boutures sont écartées les unes des autres de 30 centimètres et disposées par lignes espacées d'un mètre environ.

On va chercher les femelles dans les bois, un peu avant la ponte, ou bien on prend des mères chargées d'œufs que l'on a conservées pendant l'hiver sur des nopals abrités ; on les dépose, au nombre de dix à douze, dans des nids de bourre de coco ou dans de petits paniers cylindriques à claire-voie, formés de feuilles de palmier nain, que l'on suspend aux épines des nopals, ou bien que l'on dépose en travers dans les bifurcations de leurs articles. Cela s'appelle *semmer les cochenilles*. Les jeunes larves ne tardent pas à sortir du nid où du panier et à se répandre sur les nopals. On les répartit ensuite par groupes ou par nichées sur les points les plus charnus et les plus vigoureux de la plante.

Les soins qu'exige l'éducation des *Cochenilles* consistent principalement à les abriter des pluies et du vent. De simples paillassons, étendus sur les nopals, suffisent pour éviter les chocs si préjudiciables au développement de l'animal.

Thierry de Menonville introduisit ce précieux insecte à Saint-Domingue. La révolution d'Haïti ne permit pas de mettre à profit son dévouement. On laissa périr l'animal.

La Hollande a réussi à le naturaliser à Java. En 1845, c'est-à-dire au bout de dix ans, la *Cochenille* vendue pour le compte du gouvernement s'élevait déjà à 22 500 kilogrammes.

A diverses reprises on a transporté des individus vivants en Europe. Linné nous apprend que Rolander en donna quelques-uns au jardin des plantes d'Upsal en 1756.

La *Cochenille* est acclimatée en Espagne, particulièrement aux environs de Malaga et dans le royaume de Valence.

En 1806, M. Souceylier, chirurgien de la marine, apporta des *Cochenilles* vivantes qu'il remit à M. Robert, professeur de botanique à Toulon.

En 1827, on tenta, sans beaucoup de succès, cette naturalisation en Corse. La même année elle fut introduite aux îles Canaries, où elle réussit admirablement, car de 4 kilogrammes de *Cochenille* que ces îles exportaient en 1831, elles sont arrivées à 400 000 en 1850. Dans ces derniers temps, on a arraché aux Canaries la plus grande partie des vignes malades et on les a remplacées par des nopals.

Le gouvernement espagnol, comprenant tout l'avenir de cette industrie, avait défendu l'exportation du précieux insecte sous peine de mort. Cependant, en 1834, M. Simonnet, pharmacien à Alger, eut le courage de braver les chances périlleuses de l'entreprise, et introduisit dans notre colonie les premières *Cochenilles*. Il les avait prises dans le royaume de Valence ; mais, contrarié par le mauvais temps, il eut la douleur de voir ses essais infructueux. Deux ans après, le docteur Loze, chirurgien de la marine, importa plusieurs pots de *cactus*, chargés chacun de 30 à 40 *Cochenilles* vivantes. Dès la fin de 1834, il présenta à l'Académie des sciences des échantillons de ses premières récoltes, qui furent déclarées de qualité excellente. Rappelé en 1836, M. Loze fut obligé de laisser ses *cactus* et ses *Cochenilles* au jardin Hussein-dey, où ils eurent beaucoup à souffrir. Peu de temps après, M. Hardy, directeur de la Pépinière centrale, s'efforça d'en sauver les débris. A peine put-il réunir deux ou trois nopals portant encore quelques femelles fécondées ; c'est avec ces faibles éléments qu'il a relevé la précieuse culture dont il s'agit. En 1846, une vente de 47 kilogrammes a été faite sur le marché de Marseille, par ordre du ministre de la guerre. M. Chevreuril a constaté que le produit algérien possédait des qualités et une valeur analogues aux *Cochenilles* du Mexique. Depuis cette époque, la culture de la *Cochenille* s'est rapidement développée. En 1853, dans la seule province d'Alger, on comptait quatorze nopaleries, contenant 61 500 nopals, et leurs produits se vendaient 15 francs le kilogramme.

5° Récolte. — On récolte les *Cochenilles* pendant la belle saison, un peu avant la ponte, quand leur abdomen est au maximum de développement. Leur grosseur est alors à peu près celle d'un pois.

La récolte des *Cochenilles* semées en avril se fait dans le courant de juin. On choisit, parmi celles-ci, les mères que l'on destine à l'éducation de l'été, laquelle commence à la fin de mai et s'achève en septembre ; et, dans cette seconde récolte, on réserve les femelles destinées à l'éducation de l'hiver. Par une saison favorable, on peut obtenir jusqu'à trois récoltes dans une même année.

Le moment de la récolte arrivé, on étend des toiles par terre, au pied des nopals ; on coupe leurs articles et l'on détache les *Cochenilles* en passant à la surface de ces derniers un pinceau ou une lame de couteau peu tranchante ; on répète cette opération plusieurs fois. Quelques éleveurs ne mutilent pas les nopals et raclent les articles sans les séparer du tronc.

Les *Cochenilles* de la première récolte sont les plus estimées.

On fait périr ces insectes de plusieurs manières. On les trempe

dans l'eau bouillante après les avoir enfermés dans des paniers; puis on les étale sur des claies que l'on recouvre d'une toile, et on les fait sécher d'abord au soleil et ensuite à l'ombre, dans un endroit convenablement aéré. Les insectes perdent ainsi dans l'eau la poudre blanche qui les couvre. Les habitants appellent cette *Cochenille*, *ranagrída*. D'autres fois on se borne à les passer au four. Ces dernières *Cochenilles* sont d'un gris cendré; on les nomme *jaspada*. Enfin, on les fait encore mourir par torréfaction, sur une plaque de fer chaud. Ces dernières deviennent noires; c'est la variété *negra*.

Suivant Réaumur, 65 000 *Cochenilles* pèsent une livre. D'après M. Fée, il en faut seulement 42 à 45 000 par demi-kilogramme.

Dans le commerce, on distingue trois sortes de *Cochenilles*: 1° la *mestègue* (*fine* ou *jaspée*), de couleur rougeâtre, avec une poussière glauque ou blanchâtre plus ou moins abondante, qui la rend *grisâtre* ou *blanchâtre*; 2° la *noire*, qui est plus grosse et de couleur brune plus ou moins noirâtre; 3° la *sylvestre* (1), qui est, au contraire, plus petite et de couleur rougeâtre terne. Celle-ci a été recueillie sur des nopal abandonnés à eux-mêmes; c'est la moins estimée.

Pour donner aux *Cochenilles* l'aspect farineux qui caractérise la première qualité, on se sert quelquefois de la poudre de talc ou de céruse. C'est ainsi qu'avec la variété *noire* on fait la variété *mestègue*.

En 1736, on a importé en Europe 700 000 livres de *Cochenille*, d'une valeur de 45 millions. Aujourd'hui, d'après le *Tableau général du commerce de France*, notre pays seul en reçoit environ 200 000 kilogrammes, d'une valeur d'environ 3 millions.

6° *Propriétés et usages*. — La *Cochenille* a été conseillée contre la coqueluche et dans les dysuries. On s'en est servi aussi à l'état de potion pour combattre la coqueluche et les toux rebelles succédant à la rougeole.

Avec la *Cochenille* on compose le carmin et la laque carminée.

La matière colorante de la *Cochenille* (*carmine*) est d'un rouge pourpre cristallisable. Les alcalis la font passer au cramoisi et les acides au rouge vif. La *Cochenille* conserve ses propriétés colorantes sans altération pendant cent ans (Hellot).

2° *AUTRES ESPÈCES*. — Je dirai quelques mots de trois autres espèces de *Cochenilles* anciennement employées en médecine, mais dont on ne se sert presque plus, ce sont: 1° le *Kermès*, 2° la *Cochenille de Pologne*, 3° celle de la *laque*.

(1) Lamarck fait de la *Cochenille sylvestre* une espèce particulière qu'il nomme *Coccus tomentosus*.

1° Le *Kermès*, ou *Cochenille du chêne* (1), se trouve sur une petite espèce de chêne particulière au Midi, le *Quercus coccifera* (fig. 10). On le recevait ordinairement de Montpellier, de la Provence et de l'Espagne.

Cette *Cochenille* est plus grande que celle du nopal. La femelle atteint le volume d'un gros pois. Elle ne présente aucune trace d'anneaux; elle est globuleuse, légèrement friable, d'abord d'un rouge luisant, plus tard de couleur noire violette et couverte d'une poussière blanchâtre. Elle s'entoure de filaments légers qui lui forment une sorte de coque. Chaque femelle pond de 1800 à 2000 œufs.

Emeric et Garidel ont bien étudié cet insecte.

L'analyse du *kermès* a donné une matière rouge analogue à la carmine et de la *coccine* (principe animal particulier), une matière grasse jaune, des phosphates et des chlorhydrates (Lassaigne).

2° La *Cochenille de Pologne* (2) se rencontre en Pologne et en Russie, plus rarement en France, attachée aux racines de la gnavelle vivace (3), petite plante de la famille des Paronychiées. On l'a observée aussi sur les potentilles rampante (4) et blanche (5), et sur certaines renouées.

Le mâle présente 13 à 14 articles aux antennes. Il a un paquet de soies nombreuses à l'extrémité de l'abdomen. La femelle est ovoïde et rougeâtre; ses pattes antérieures, insérées près des antennes, sont fortes et courtes.

Frisch et Breynius ont fait connaître cette *Cochenille* avec détail. Seger et Bernitz ont donné, dans les *Éphémérides des curieux de la*



FIG. 10. — Kermès.

(1) *Coccus ilicis* Linn.; vulgairement, dans le commerce et les pharmacies, *kermès animal*, *kermès végétal*, *kermès du chêne*, *graine d'écarlate*.

(2) *Coccus polonicus* Linn., vulgairement *sang de Saint Jean*. On en trouve une espèce en Arménie, *P. Hanelii* Brant (*P. armeniaca* Borm.), qui donne aussi à l'industrie une couleur écarlate.

(3) *Scleranthus perennis* Linn.

(4) *Potentilla reptans* Linn.

(5) *Potentilla alba* Linn.

nature, deux dissertations intéressantes sur le même insecte. On récolte cette *Cochenille* dans l'Ukraine, vers la fin du mois de juin, lorsque les femelles sont mûres. Leur abdomen est alors gonflé et rempli d'un suc pourpre et sanguin. On arrache les plantes qu'elles habitent avec un instrument de fer à manche de bois, semblable à une truelle ovulaire dont les côtés seraient relevés. On débarrasse les *Cochenilles* de la terre qui les salit, à l'aide d'un crible. On les arrose avec du vinaigre ou seulement avec de l'eau froide; et on les fait sécher dans un lieu chaud ou au soleil, mais lentement et avec beaucoup de précaution. Une dessiccation trop rapide altère leur couleur (Bernitz).

3° La *Cochenille laque* (1) vit dans les Indes sur plusieurs arbres, et entre autres sur le figuier des Indes (2), sur celui des pagodes (3), sur le jujubier cotonneux (4), sur la butée touffue (5) et sur le croton porte-laque (6)...

L'insecte producteur de la laque a le corps oblong, aplati en dessous, convexe en dessus, aminci vers l'extrémité postérieure et muni d'un rebord épais autour du thorax et de l'abdomen; ses antennes sont filiformes et bifurquées; ses yeux sont placés vers la partie inférieure de la tête; son bec est couché sous le thorax; ses anneaux abdominaux sont peu marqués; il en a 44, suivant Kerr, et 42 seulement, suivant Roxburgh; son corps est terminé par deux soies divergentes (7) (Kerr, Swagermann). Le mâle a deux ailes grandes et membraneuses.

Ces insectes s'établissent sur les rameaux et sur les jeunes branches moins grosses que le doigt.

On a cru que la *Cochenille de la laque* perceait l'écorce des arbres qu'elle habite, pour déposer ses œufs, et qu'il suintait de la blessure produite une matière résineuse qui se condensait à sa surface. Il est démontré que les femelles de cette espèce se conduisent exactement comme celles des autres *Cochenilles*; elles se fixent aussi au moment de la ponte et meurent sur les œufs. Mais comme elles sont en grand nombre, elles se serrent, formant des lignes à peu près droites. On a dit que la matière résineuse pompée par l'insecte transsudait à travers les pores autour de lui (Latreille). Il paraît bien plus probable que la seule piqûre de l'écorce, au moment de

(1) *Coccus Lacca* Kerr.

(2) *Ficus indica* Lamk.

(3) *Ficus religiosa* Linn.

(4) *Zizyphus Jujuba* Lamk (*Rhamnus Jujuba* Linn.).

(5) *Butea frondosa* Roxb.

(6) *Croton lacciferum* Linn.

(7) *Cauda biseta* (Fabr.).

la fixation, facilite suffisamment la sortie de la résine (1), dans laquelle l'animal est enveloppé et à laquelle il communique sa couleur rouge.

Quand on examine un rameau couvert de laque, on voit sur son écorce une croûte rugueuse, inégale, percée d'une quantité de petits trous, lesquels communiquent avec des cellules placées au-dessous, à environ 2 millimètres. Ces cellules sont ovoïdes, terminées en pointe fine du côté du bois, et en pointe mousse du côté extérieur; elles ont environ 4 millimètres de grand diamètre; elles sont comme moulées sur une coque très mince (*utricule*, Virey). En dedans, on découvre, au milieu d'un fluide rouge, un duvet cotonneux blanc ou rose, des globules d'un rouge brun foncé et de petits corps oblongs de même couleur. La coque est l'abdomen de la mère, les globules sont les œufs, et les corps oblongs de jeunes larves.

C'est la réunion de tous ces cadavres femelles fécondés, unis ensemble par la transsudation résineuse dont il vient d'être question, qui constitue la matière désignée sous les noms de *laque*, de *résine-laque* ou de *gomme-laque*.

On trouve dans le commerce quatre sortes de laques: 1° La *laque en bâtons*, qui est encore attachée à l'extrémité des branches, où elle forme une croûte irrégulière plus ou moins épaisse, d'un rouge opaque et sale, plus ou moins foncé. 2° La *laque en sortes*: c'est celle qu'on a détachée des branches et brisée; elle est ordinairement en petits fragments, et offre une couleur moins foncée que la précédente. 3° La *laque en plaques* ou en *écailles*: c'est celle qui a été fondue dans l'eau bouillante et coulée sur des pierres lisses et polies. Ces plaques ressemblent à du verre d'antimoine; mais elles varient beaucoup pour la teinte, suivant qu'elles ont été plus ou moins privées du principe colorant. Ainsi, on distingue une variété *brune*, une *rouge* et une *blonde*. 4° La *laque en fils*, préparation faite dans l'Inde, qui ressemble à des fils rougeâtres et demi-transparentes, rapprochés, pressés et comme feutrés.

Après avoir pulvérisé grossièrement la laque détachée des branches, on la soumet à l'action de l'eau, laquelle lui enlève la plus grande partie de sa couleur. Le résidu granuleux séché au soleil constitue la *laque en grains* (*seed-lac* des Anglais).

(1) On prétend que le Croton porte-laque distille de lui-même une laque très belle, qui paraît comme une petite perle ou comme un bourgeon à l'aisselle des rameaux et à la naissance des feuilles (Lamarck).

La matière colorante, mêlée à une certaine proportion d'argile, donne, par évaporation, le *lac-dye* des Anglais.

Ces deux substances sont plus employées dans l'Inde qu'en Europe.

CHAPITRE II.

DES ANIMAUX EMPLOYÉS EN PARTIE.

Ces animaux sont ceux qui fournissent à la thérapeutique certaines parties, soit calcaires, soit cornées. On doit citer principalement : 1° les *Pachydermes*, 2° les *Sèches*, 3° les *Limaçons*, 4° les *Huitres*, 5° les *Coraux*, 6° les *Éponges*.

§ I. — Des Pachydermes.

Au nombre de ces animaux se trouvent les *Éléphants* (*Elephas*), ou mammifères à trompe, dont les défenses sont formées d'une matière osseuse connue sous le nom d'*ivoire*.

1° ESPÈCES. — Il existe deux *Éléphants* : celui des *Indes* (1), à tête oblongue, à front concave et à oreilles petites, et celui d'*Afrique* (2), à tête ronde, à front convexe et à oreilles grandes recouvrant toute l'épaule.

Ces deux animaux portent des défenses implantées dans l'os incisif supérieur. Ce sont deux énormes dents pointues, arquées et creuses jusqu'à la moitié de la longueur. Celles de l'*Éléphant d'Afrique* (fig. 44) sont beaucoup plus développées que celles de l'*Éléphant des Indes*.

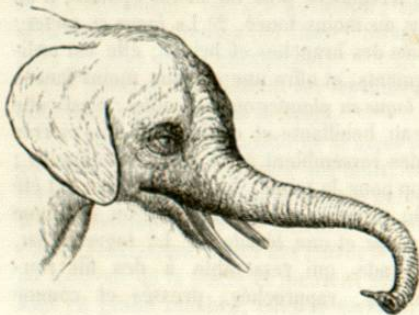


FIG. 44. — *Éléphant d'Afrique*.

L'*ivoire* de l'une et de l'autre présente sur sa coupe transversale des stries allant en arc de cercle du centre vers la circonférence, pour former des losanges (3).

(1) *Elephas indicus* Cuv. Plusieurs naturalistes distinguent deux espèces, l'*Elephas asiaticus* et l'*Elephas sumatranus*.

(2) *Elephas africanus* Cuv. Quelques auteurs en font le genre *Loxodon*.

(3) *Dentes laniarum superiores sursum exserti (ebur) fibris crispis* (Linn.).

2° PROPRIÉTÉS ET USAGES. — L'*ivoire* calciné à blanc était regardé comme absorbant, astringent et anthelminthique ; quelques thérapeutistes le désignaient alors sous le nom de *spode* (*spodium*) ; d'autres l'appelaient *caput mortuum*. Les diverses préparations pharmaceutiques dans lesquelles on le faisait entrer sont tombées en désuétude.

Le produit velouté et d'un beau noir qu'on obtient par la calcination en vase clos, est connu en peinture sous le nom de *noir d'ivoire*.

On se sert des défenses d'*Éléphant* pour fabriquer des dents artificielles. On en fait encore des tetines, des pessaires et divers instruments de chirurgie.

On emploie également dans la fabrication des dents artificielles les dents des *Hippopotames* (1) et des *Sangliers* (2).

§ II. — Des Sèches.

Les *Sèches* sont des Mollusques céphalopodes décapodes qui constituent le genre *Sepia* établi par Linné et reformé par Lamarck. Ce genre a pour caractères : Un corps charnu, déprimé, contenu dans un manteau en forme de sac obtus postérieurement, et bordé de chaque côté d'une aile ou nageoire étroite longitudinale. La bouche est terminale et entourée de dix bras garnis de ventouses, dont deux plus longs et pédonculés.

1° ANIMAL. — L'espèce ordinaire a reçu le nom de *Sèche commune* (3). Elle est assez abondante sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Description. — La *Sèche commune* présente jusqu'à 50 centimètres de longueur. Son corps est ovoïde, large des deux côtés, marqué à sa face supérieure de petits points pourpres ou roussâtres et de lignes onduleuses, blanchâtres, sur un fond grisâtre et plombé. L'ouverture du manteau paraît légèrement trilobée ; ses deux nageoires sont réunies en arrière. L'orifice buccal est circulaire, membraneux et plus ou moins frangé. On y observe deux mâchoires dures, cornées, qui s'emboîtent l'une dans l'autre et ressemblent à celles d'un bec de perroquet (Rondelet). Les yeux sont très gros. Les bras, pédonculés, paraissent presque aussi longs que le corps ; ils portent dans leur partie dilatée, c'est-à-dire vers

(1) *Hippopotamus amphibius* Linn.

(2) *Sus Scropha* Linn.

(3) *Sepia officinalis* Linn.